

HUSSIGNY GODBRANGE



2 SOMMAIRE

TRAVAUX / URBANISME	4
8	ENFANCE/JEUNESSE
CULTURE - PATRIMOINE	12
18	SPORTS / VIE ASSOCIATIVE
CÉRÉMONIES	20
22	POLICE MUNICIPALE
SOCIAL - SANTÉ	23
26	ENVIRONNEMENT
NUMÉROS UTILES	27

HUSSIGNY GODBRANGE

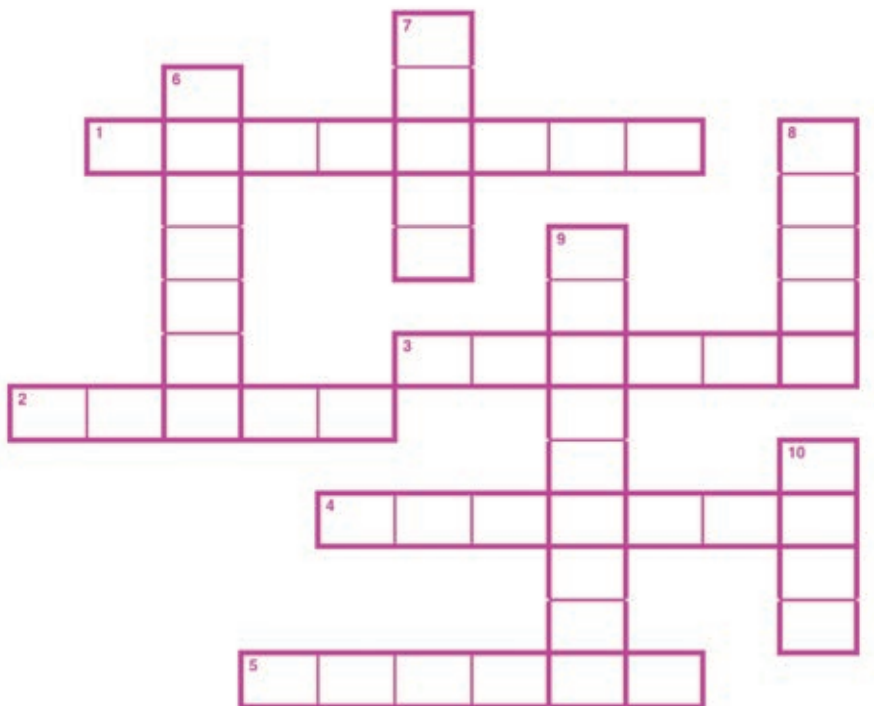
magazine d'informations communales - numéro 65 - novembre 2025

Directeur de publication : Laurent Caramelle

Rédaction et photos : mairie de Hussigny-Godbrange

Conception & réalisation : anagram-ny - Imprimé sur papier recyclé à 1 900 exemplaires par Digit'Offset

Mots croisés

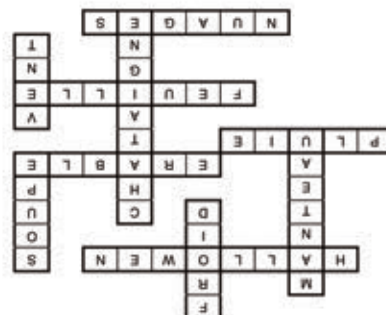


Horizontal :

1. Fête du 31 octobre
2. Elle mouille la voirie
3. Arbre aux feuilles rouges
4. Tombe des arbres en automne
5. Couvrent le ciel

Vertical :

6. Vêtement chaud
7. Sensation quand il fait frais
8. Plat réconfortant
9. Fruit brun à coque
10. Il souffle dans les branches



Chères Hussingeoises, Chers Hussingeois,

L'automne s'installe doucement dans notre belle commune, avec son lot de couleurs chatoyantes, de fraîches matinées et de moments conviviaux qui marquent la fin d'une année riche en événements.

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreuses réalisations locales. Des travaux d'aménagement de nos espaces publics aux projets de rénovation de nos infrastructures, la commune se transforme pour offrir à chacun d'entre vous un cadre de vie agréable et dynamique.

Ce bulletin est aussi l'occasion de faire le point sur la vie culturelle et associative qui continue de battre son plein : nous avons vu de belles animations et de nombreux événements rassembler les habitants autour de valeurs communes, renforçant ainsi des liens forts et durables entre nous.

La mise en place de la police municipale produit ses effets : ainsi nous avons constaté une nette baisse d'incivilités dans nos rues et nos espaces publics, résultat de l'application de nouvelles mesures administratives et de la vigilance accrue de nos services municipaux. Ces succès sont le fruit d'un travail collectif : celui de la Municipalité, de la police municipale, des agents de la ville et le vôtre, qui vous engagez pour respecter notre cadre de vie harmonieux et respectueux des autres.

L'un des bienfaits de l'arrivée de la fibre dans notre commune au premier semestre 2026 sera la mise en service de la vidéo-protection, étape supplémentaire pour assurer la tranquillité publique.

Je sais pouvoir compter sur votre sens civique et votre attachement à notre commune pour que cette évolution se fasse dans le respect et la bienveillance.

Autre motif de réjouissance, nos élèves qui se distinguent par leurs résultats plus qu'honorables aux récents tests d'évaluation dans l'académie. Bravo à nos enfants, et également à nos enseignants, à la rigueur de nos équipes éducatives et à vous, parents, qui oeuvrez à leur réussite !

Car l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école. C'est dans nos foyers, au quotidien, que se construisent les valeurs du respect, de la solidarité, du sens de l'effort et du civisme. Ensemble, nous avons la responsabilité de



former des citoyens de demain conscients de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs, capables de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants".

L'approche de l'hiver nous invite également à la réflexion sur notre environnement et notre solidarité. Avec la mise en place du compostage partagé qui va se généraliser dans la commune, Hussigny-Godbrange se place résolument dans une dynamique de développement durable.

Enfin, nous entrons dans une période synonyme de fêtes et de moments partagés. Nous vous convions à plusieurs événements à venir : les marchés de Noël, le passage du père Noël seront l'occasion de se retrouver, de célébrer la fin de l'année et d'entrer dans 2026 avec enthousiasme et espoir.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre participation à la vie de notre commune. C'est ainsi, ensemble, que nous bâtirons une ville toujours plus tranquille, respectueuse, éducative, citoyenne et exemplaire.

Avec toute ma confiance,

Laurent Caramelle

Maire de Hussigny-Godbrange

Rues Pasteur et Allende: le point sur les travaux et les subventions

Près de trois ans de travaux auront été nécessaires pour la requalification totale des deux rues Pasteur et Allende.

En 2022 et 2023, l'entreprise CITEOS-ELECTROLOR a procédé à l'enfouissement des réseaux tandis que l'Agglomération du Grand Longwy, compétente en la matière, a remplacé une partie des réseaux d'eau et assainissement et repris les branchements. L'entreprise EUROVIA a pu alors intervenir à partir de mai 2024 pour les aménagements de voirie : réalisés en 3 phases (rue Pasteur en sens unique ; rue Allende et rue Pasteur en double sens), ils ont permis de mieux définir les espaces de circulation piétonne et le stationnement pour assurer la sécurité de tous ; sécurisation



renforcée par la pose de barrières rue Pasteur pour éviter le stationnement sur les trottoirs, empruntés notamment par les élèves se rendant à pied à la cantine à la Maison de l'Enfance. Ces travaux ont permis également d'aménager rue Pasteur des arrêts de bus répondant aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées et d'implanter des espaces verts pour améliorer le cadre de vie mais aussi infiltrer les eaux pluviales.



La Commune aura investi 1,8 million d'euros environ dans cette opération qui aura bénéficié de subventions de plusieurs financeurs :

- 122 244,02 € du Syndicat départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle pour l'enfouissement des réseaux
- 106 753 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement aux Territoires Ruraux
- 60 000 € du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre du Fonds des Amendes de Police
- 32 424 € de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la gestion intégrée des eaux pluviales.



Rue Carnot : des aménagements provisoires pour expérimentation

Pour finir de requalifier complètement le centre-ville, il reste à revoir l'aménagement de la rue Carnot, qui présente une circulation de véhicules très importante et trop souvent une vitesse excessive... Une étude pour l'enfouissement des réseaux, préalable aux aménagements de voirie, va être engagée par la Commune. Dans le même temps, pour tester

différents solutions pour réduire la vitesse et identifier des places de stationnement, des aménagements provisoires vont être réalisés par le biais de marquage et de pose de bornes en plastique. Un bilan sera tiré de cette expérimentation avant définition des aménagements définitifs.

Mairie : réfection de la façade

De gros travaux ont été entrepris cette année sur le bâtiment de la mairie : une nécessité due aux infiltrations constatées dans les bureaux de l'état-civil en raison de l'exposition aux intempéries de la façade principale.

Pour remédier à ces problèmes, la Commune a tout d'abord fait procéder, par l'entreprise TRAMECO, au changement des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée et à l'étage de la mairie avec pose de triple vitrage et filtre solaire.

La société SOVILLA a pris la suite pour assurer l'étanchéité du balcon et le ravalement complet de la façade.

L'entreprise M2TS est quant à elle intervenue pour le changement des garde-corps du balcon.

Des travaux de réfection complétés par la mise en place d'un système d'éclairage extérieur de la mairie par l'entreprise PBI et l'installation d'un défibrillateur externe par FND CARDIO COURSE.

Au total, les investissements consacrés à l'hôtel de ville se sont élevés à 65 700 €, avec un co-financement de 18 773 € par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre du Fonds de Solidarité Communes.



Glissement de terrain des Cités Pinpins

Un point sur ce sujet pour dire que malheureusement, et indépendamment de la volonté de la Municipalité, à ce jour, le dossier n'avance pas...

En cause, l'attente de la nomination par le tribunal administratif de Nancy d'un expert, demandée en février dernier par l'Agglomération du Grand Longwy, pour déterminer les responsabilités dans le glissement du talus.

En parallèle, la Commune a engagé une consultation pour choisir une entreprise qui sera chargée des travaux de confortement du talus; des travaux qui doivent attendre le feu vert de l'expert judiciaire pour être mis en œuvre.

Compte-tenu des délais d'expertise mais aussi des conditions climatiques prochaines qui seront peu propices à un tel chantier, la Commune envisage désormais que celui-ci ne pourra débuter qu'en 2026.



JOBS D'ÉTÉ

Cet été, 13 jeunes ont été employés comme « jobs d'été » à raison de 35 heures sur une période de 2 semaines.

Répartis dans les équipes des services techniques et d'entretien, ils ont contribué à leurs missions en assurant notamment à leur côté le désherbage et la propreté des voiries et espaces publics ainsi que le nettoyage des mobiliers et locaux dans différents bâtiments communaux : école, maison de l'enfance, salles de sport et salle des fêtes.

Un renfort bienvenu pendant les congés d'été et un moyen de découvrir le monde du travail.



RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS



En juillet, le Monument aux Morts a retrouvé ses couleurs d'origine... La Commune a confié à l'entreprise SOVILLA les travaux de nettoyage, de reprise des parties endommagées et de traitement hydrofuge : un investissement de 5 500 € T.T.C. devenu nécessaire pour redonner son éclat et sa blancheur au Monument aux Morts qui n'avait pas été rénové depuis 2010, année du Bicentenaire de la Commune. Pour parfaire cette opération, les agents techniques municipaux ont nettoyé le parvis et élagué les plantations alentours.



REMISE EN ÉTAT DE LA LIAISON PIÉTONNE RUE D'ALSACE/RUE DU MARÉCHAL FOCH

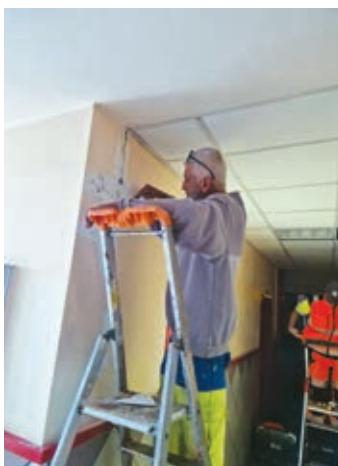


Très empruntés par les piétons, notamment les élèves de l'école Prévert se rendant à la salle des sports, les escaliers et le cheminement reliant la rue d'Alsace à la rue du Maréchal Foch étaient dans un état dégradé et dangereux. La Municipalité a donc décidé leur remise à neuf en confiant les travaux aux entreprises CARADORI BATIMENT et HABAY pour la partie escaliers et cheminement et à l'entreprise MT2S pour la pose d'un main-courante. Des travaux d'un montant de près de 127 000 € pour lesquels une subvention de 15 000 € a été sollicitée auprès de l'Agglomération du Grand Longwy, au titre du Fonds de concours aux Communes 2025.



TRAVAUX EN RÉGIE

En plus des travaux effectués chaque été dans les écoles et de l'entretien des espaces verts, les agents techniques ont procédé à différents chantiers : mise en peinture du portail du cimetière de Hussigny ; nettoyage de l'œuvre d'art devant la bibliothèque ; réfection des vestiaires et du couloir de la salle de boxe.



RÉFECTION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 26A- ROUTE DU LUXEMBOURG

Dans le cadre de son programme d'entretien routier annuel, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a procédé début octobre au renouvellement de la couche de roulement de la route départementale n° 26a entre la rue de la gare et la frontière avec le Luxembourg. Une opération de 100 000 € environ rendue nécessaire par l'état de cette portion de route très empruntée par les frontaliers.





Rentrée scolaire : Visite des élus dans les écoles



Traditionnelle visite de pré-rentrée des élus dans les écoles le 29 août dernier : le Maire Laurent CARMELLE, l'Adjointe aux affaires scolaires, Virginie SOLIDA et l'Adjoint aux travaux Jean-Marie PIERMANTIER, accompagnés de nombreux élus ainsi que des responsables des services administratifs et techniques, Michèle COADIC et Robert CICCONE, se sont rendus dans les deux groupes scolaires de la Commune, Jean de la Fontaine et Jacques Prévert.

Effectifs et nouveaux enseignants



Cette visite a également permis aux élus d'échanger avec les deux directrices, Mmes Delphine DEGLIN (école La Fontaine) et Aurélie ABAPÉREA (école Prévert) sur les effectifs attendus et de faire connaissance avec les nouveaux enseignants.

Bonne nouvelle à l'école La Fontaine où les nouvelles inscriptions de l'été permettent

de retrouver un effectif de 167 élèves alors qu'une baisse était attendue ; à l'école Prévert, la baisse est quant à elle confirmée avec 120 élèves inscrits.

Quant aux équipes enseignantes, grande stabilité à l'école Prévert puisque les mêmes professeurs retrouvent leur classe tandis que l'école La Fontaine accueille deux nouvelles enseignantes chargées des maternelles, Mmes Charline DA SILVA en complément de Mme Mylène BELLATRECCIA et Chloé MANGEOT.

Travaux dans les écoles

L'occasion tout d'abord de faire le bilan des travaux entrepris cet été dans les 2 groupes scolaires :

A l'école Jean de la Fontaine, les agents techniques municipaux ont procédé à la rénovation de la bibliothèque/salle de réunion de l'école des filles (peintures, dalles de plafonds avec pose d'éclairage LED). 200 heures de travail ont été nécessaires pour ces travaux ainsi que 3 800 € de fournitures.

Quant aux entreprises, elles sont intervenues pour le remplacement de l'interphone de ce même bâtiment et pour l'installation de deux nouveaux panneaux d'information, un à l'école des filles et le second à l'école des garçons. Des investissements d'un montant de 4 700 €.

A l'école Jacques Prévert, l'Adjoint aux travaux a présenté le principal investissement effectué : l'abaissement des plafonds et la mise en place de dalles d'éclairage LED dans les 2 salles de la classe maternelle accueillant les petites sections. Une opération de 9 400 € T.T.C. qui permet d'améliorer le confort thermique et phonique des locaux et qui sera poursuivie l'été prochain avec la réfection des peintures et du mobilier.

S'y ajoute l'achat de matériel pour un montant de 4 300 € : un tapis de réception pour la salle de motricité ; un nouvel écran numérique et un vidéoprojecteur pour renouveler l'équipement défaillant de deux classes primaires.

Au total, ce sont environ 22 000 € d'investissements qui ont été consacrés aux écoles sans compter les petits travaux de maintenance et de réparation de rigueur chaque été réalisés par l'équipe technique et les heures consacrées au grand nettoyage des classes par les agents d'entretien.

Conseil Municipal des Enfants : une rentrée citoyenne prometteuse



Samedi 20 septembre, les jeunes conseillers municipaux se sont réunis en mairie, entourés d'élus attentifs à leurs idées et à leurs propositions. Cette rencontre, marquée par un bel esprit d'échange, a permis de poser les jalons de plusieurs projets importants.

Un marché de Noël solidaire et festif

Le Conseil Municipal des Enfants participera activement à l'organisation du marché de Noël, prévu le 21 décembre prochain, en partenariat avec les élus et les associations locales. Une belle occasion pour eux de contribuer à un événement fédérateur et convivial.

Participation aux cérémonies officielles

Les jeunes conseillers ont été invités à prendre part aux cérémonies officielles de la Commune. Leur présence donne une dimension encore plus forte à ces moments de mémoire et de citoyenneté.

Une visite du Sénat en perspective

Une sortie au Sénat est envisagée en début d'année 2026. Cette visite sera l'occasion pour les enfants de découvrir de plus près le fonctionnement d'une grande institution démocratique.

Les élus présents ont salué la richesse des échanges et la qualité des idées exprimées par les jeunes conseillers. Leur voix, pleine d'enthousiasme, résonne avec justesse et enthousiasme dans la vie citoyenne de la ville.



JUIN 2025 : KERMESSES DES ÉCOLES



Remise des récompenses à l'école Prévert et à l'école La Fontaine

Maison de l'enfance

LA MAISON DE L'ENFANCE ACCOMPAGNE VOS ENFANTS TOUT AU LONG DE LA SEMAINE, POUR VOUS OFFRIR SÉRÉNITÉ ET SOUPLESSE D'ORGANISATION.

Un Accueil périscolaire pensé pour les familles !



Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

- Matin : 7h30 à 8h30
- Midi : 11h30 à 13h30
- Après-midi : 16h30 à 18h30

Mercredi

- 8h30 à 18h30

Accueil possible en journée complète

de 8h30 à 18h30

Ou en ½ journée, avec ou sans repas,
selon vos besoins

Réservations

Les réservations doivent être faites au plus tard le jeudi midi pour la semaine suivante, uniquement via votre Espace Famille.

En cas d'absence

Pour une bonne organisation, merci de prévenir avant 10h le matin par mail ou téléphone.

Important : l'école ne transmet pas ces informations, pensez donc à nous contacter directement. Seules les absences pour maladie ou cas de force majeure seront exonérées de facturation.

Facturation et paiement

La facturation est établie à terme échu, c'est-à-dire au début du mois suivant.

Le règlement se fait exclusivement en ligne via l'Espace Famille.

La Maison de l'Enfance, c'est avant tout un lieu chaleureux et bienveillant où vos enfants sont accueillis chaque jour. Merci de votre confiance et de votre coopération !



03.82.44.49.39

maisondelenfance.hussigny@riv54.fr





Visite des élus au Centre de loisirs

Centre de loisirs

Du 7 juillet au 14 août, ce sont six semaines d'animation, rythmées par un thème différent chaque semaine, qui ont été proposées par l'ALEP (Association Laïque d'Education Permanente) à une moyenne de 55 enfants par jour.

Un programme riche et varié, pensé pour offrir aux enfants des vacances inoubliables avec notamment :

- 5 sorties piscine,
- Une grande journée olympiade à la Plaine des Jeux de Longwy,
- Une sortie au cinéma Kinépolis prévue le 14 août,
- Une aventure au parc Pokeyland de Fey le 7 août,
- Des interventions originales, comme celle de Grim'moi by Ginie ou du D'J Cocktail,
- Ainsi que trois séances d'initiation à la pétanque au sein du boulodrome communal.

Le tout, orchestré avec professionnalisme et enthousiasme par une équipe de direction composée de Julien CABRET, Amandine ARNOULD, et Hassina SAADI, et de 13 animateurs : Ruben, Sofia, Aurélie W, Véronique, Barbara, Laurence, Manon, Nisia, Aurélie, Murielle, Charline, Gabin et William.

Horaires

Après les vacances de la Toussaint, du 20 au 31 octobre, le centre de loisirs ouvrira ses portes pendant les vacances de Noël comme suit :

- Lundi 22, mardi 23, lundi 29 et mardi 30 décembre de 8h30 à 18 h00.
- Mercredi 24 et mercredi 31 décembre de 8h30 à 13 h30.

Festival 2025 "Jazz en Sol Mineur"

Retour sur le programme proposé cette année par l'association Vibra'Son :

L'association avait décidé d'organiser cette édition à la salle des fêtes Louis Aragon afin d'éviter les déboires météorologiques de l'année précédente.

En préambule, Apéro concert à la salle Louis Aragon le dimanche 17 août, avec le trio du pianiste Francis DAVID, interprétant son disque Evanescence : jazz, swing.

29 août

Vers 19 h, apéro concert gratuit sur la place de l'église, avec les ICONIC JAMMERS, un franc succès.

20 h à la salle :

- Adèle VIRET 4tet "Close to the water". 1 h 15 de jazz autour de la violoncelliste (lauréate des victoires du jazz 2025) Adèle VIRET.
- Jacques SCHWARZ-BART 4tet "The Harlem Suite". Pour Jacques SCHWARZ-BART, sa musique vient de Harlem, lieu où se croisent toutes les musiques noires-américaines. Un grand moment !
- Quartet Grégory Privat, Arnaud Dolmen, Reggie Washington. Ovation de la salle

30 août

Vers 18 h, apéro concert gratuit sur la place de l'église, avec le Dorian ALTWIES Trio, trio manouche.

Le plateau suivant de cette soirée est celui qui aurait dû jouer en 2024 dont le thème était "le jazz interprète le rock anglais".

19 h à la salle :

- Duo Loris BINOT/Michel DELTRUC
- Duo piano, batterie pour jouer du Soft Machine, Robert Wyatt, King Crimson, etc...
- Franck TORTILLER octet "Back To Heaven". Cet octet a revisité le répertoire de Led Zeppelin.
- DEREK Plays ÉRIC Trio. Trio berlinois qui a interprété du Éric Clapton.

Salle comble pour les 2 spectacles et des festivaliers heureux !

Photographies © Gerard Beckers



Jacques SCHWARZ-BART 4tet



DEREK Plays ÉRIC Trio



Franck TORTILLER octet

EXPOSITION HALL DE LA MAIRIE

Plusieurs fois dans l'année, la mairie ouvre ses portes aux artistes et leur permet d'exposer leurs œuvres dans le hall. Ces expositions rencontrent leur public, venu pour des démarches administratives, ou curieux de connaître de nouveaux talents.

Au printemps, c'est **Annette JACOT**, bien connue dans la commune, qui a présenté ses tableaux. Très jeune, Annette a révélé des compétences pour le travail manuel, la décoration mais lors de ses visites au musée ou dans des galeries, elle se pensait être incapable de peindre. Il y a une quinzaine d'années, grâce à sa tante, Annette commence à peindre et prend des cours chez Bernard Bouillé à Audun-le-Tiche. Puis faute de temps, elle arrête et ne se remettra à la peinture qu'à la retraite.

Annette peint à l'acrylique, travaille au pinceau et au couteau ; elle a une préférence pour les Impressionnistes, en particulier Monet et Van Gogh, mais également pour la peinture abstraite, et une passion pour Frida Kahlo. On retrouve ces différents courants dans ses toiles.

Elle continue à prendre des cours chez Bernard Bouillé, véritable moment de partage avec ses compagnons de peinture et avec elle-même.

Cet été, c'est **Nathalie MASTRANGELO** qui a présenté ses œuvres, regroupées en 3 thèmes différents « Lumières de Paris », « Avec le Temps » et « Regard d'ailleurs... », une plongée poétique et colorée dans son univers artistique, entre imagination et émotions.

Depuis son plus jeune âge, la peinture est pour Nathalie une évidence. Fille du peintre villeruptien bien connu Adelio Mastrangelo, elle a grandi dans un environnement baigné de couleurs et de créativité. Très tôt, elle dessine avec passion, guidée par l'intime conviction que chacun est destiné à accomplir quelque chose. Pour elle, ce sera l'art.

Cette exposition a été un passionnant voyage, empreint de sensibilité, à travers l'imaginaire, le quotidien, la nature, la musique, le silence et l'amour.



Adèle VIRET 4tet



Duo Loris BINOT/Michel DELTRUC



Nathalie Mastrangelo



Annette Jacquot



L'arrivée de l'été fêtée en musique

Soleil radieux et température généreuse... cette année 2025, les conditions étaient réunies pour accueillir l'été. La Municipalité, l'Office Municipal des Sports et l'association Vibra'son avaient donc donné rendez-vous sur le square René Ronconi.

Le public est venu très nombreux pour célébrer la belle saison, et se divertir au son des différents groupes qui se sont succédés, avec, à la sono, Olivier Dulster.

C'est l'Harmonie Municipale La Fraternelle qui a ouvert les festivités à l'heure de l'apéro, suivie de Pierre Cersosimo, pour une balade en Italie. Puis sur des rythmes plus pop et rock, ce sont les groupes WithHearts, musiciens venus du Pays-Haut, SphèreS, trio originaire de Strasbourg, Vaponi de Hussigny-Godbrange, qui se sont produits sur scène.

Merci à tous les participants, musiciens, membres des associations de la Commune, et élus qui ont œuvré pour que cette manifestation connaisse une pleine réussite.

Rendez-vous est déjà pris le samedi 20 juin 2026, pour une nouvelle édition.





L'agglomération en scènes

Portée par l'Agglomération du Grand Longwy, en partenariat avec le Nancy Jazz Pulsations, l'Agglo en Scènes 2025 a présenté une 7^e édition pleine de belles découvertes musicales. Ce sont 15 communes du territoire mais également les communes d'Aubange et de Pétange qui ont accueilli un concert. Samedi 27 septembre, le groupe luxembourgeois « 3 GÉNÉRATIONS » s'est produit à Hussigny-Godbrange à l'Église de la Nativité de la Vierge dans le cadre des Assises de la Transition Écologique et du festival de musique Agglo en Scènes.

Le groupe est composé de Raymond Clément, photographe, père de Maurice et grand-père de Mathieu, tous deux musiciens.

La projection des photographies et des vidéos de Raymond, fleurs, paysages, photos abstraites, est venue soutenir la musique improvisée par les deux musiciens. La force d'expression des photos a été la source d'inspiration d'une musique momentanée.

Une prestation, tout en originalité, qui a conquis le public présent.

Apéro concert : Groupe SAS



Dimanche 28 septembre, à l'heure de l'apéro, c'est le groupe SAS qui s'est produit à la salle des fêtes Louis Aragon.

Composé de cinq personnes, deux guitares, basse, batterie et chant, chacun avec ses propres expériences musicales, parfois éloignées,

le groupe a réussi à trouver le bon compromis avec Sophie COCCETA au chant, Pascal DETTORI et Luc ARCISZEWSKI aux guitares, Michel CASADEI à la basse et André HANN à la batterie. Leur musique, du Pop Rock avec parfois quelques accents blues, reggae et funk, est le plus souvent le fruit de leur création : un répertoire varié, du plus doux aux grincements des guitares, sur des textes en français.

À ne pas manquer : le prochain apéro-concert, gratuit, aura lieu le dimanche 30 novembre, de 11 h à 13 h, avec le Big Band Jazz Homécourt, composé de 12 musiciens.



La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, texte fondateur de notre République, trône désormais dans la Salle du Conseil Municipal.

Cette déclaration, inspirée par les principes de la philosophie des Lumières, est un texte fondamental de la Révolution française qui énonce un ensemble de droits naturels individuels et communs, ainsi que les conditions de leur mise en œuvre. Ses derniers articles sont adoptés le 26 août 1789.

Louis Berton, enlumineur bien connu dans la Commune, a en effet remis, avant la

séance du Conseil Municipal de septembre, l'œuvre qu'il lui a consacrée.

L'enluminure est réalisée sur du parchemin de chevreau (peau entière) ; les pigments à la détrempe médiévale sont composés, selon une recette ancestrale, d'ingrédients naturels à base de blanc d'œuf, de miel et de gomme arabique. L'or, à 23,75 carats, est préparé à partir d'or en poudre ou de feuille d'or broyée et posé au pinceau. La calligraphie, ou belle écriture, est réalisée à la plume et encre ferrique.

Bravo l'artiste !

La Fraternelle



Nouveau directeur musical

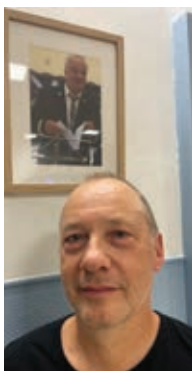
Mot de l'Harmonie Municipale La Fraternelle :

“Suite au décès de notre ami et chef de musique Martin Carrubba qui a partagé l'histoire de notre Harmonie Municipale la Fraternelle pendant 15 années, nous avons l'honneur d'accueillir parmi notre association Fabrice Kiemes au poste de directeur musical.

Fabrice est originaire d'Ottange et a fait ses armes musicales au conservatoire de Thionville où il a obtenu un certificat d'études musicales en chant, et a également dans sa poche une 2ème mention, une 1ère mention, et un 2ème prix en trompette obtenus au conservatoire de Esch/Alzette.

Il a 58 ans, 3 enfants et 2 petits-enfants, et désormais quelques musiciens parfois dissipés - mais toujours dans la bonne humeur - à diriger.

Vous pourrez nous retrouver prochainement en décembre pour notre marché de Noël, et également pour notre concert de printemps le dimanche 8 mars 2026.”



Hommage de la Municipalité

Un dernier hommage à Martin CARRUBBA, chef d'orchestre de l'Harmonie municipale, lui a été rendu par le Maire lors du 81ème anniversaire de la Libération de la Commune le 10 septembre : “Martin nous a quittés il y a quelques jours et nous laisse toutes et tous dans une profonde tristesse. Sa fidélité, sa gentillesse et son engagement sans faille ont marqué nos cœurs et fait rayonner notre commune lors de nombreuses manifestations. Sa passion pour la musique et son dévouement resteront à jamais dans nos mémoires. Je vous propose d'observer une minute de silence en sa mémoire”.

Journées du Patrimoine



Les 20 et 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'AHI (Association d'Histoire Industrielle) a accueilli 132 visiteurs pour leur faire vivre et découvrir l'histoire de l'exploitation des mines de fer, à travers un parcours dans les galeries et la démonstration des machines utilisées.

En préambule de ces journées, le 19 septembre a eu lieu sur le carreau de la mine le vernissage de l'exposition sur les grèves de 1905 dans le bassin de Longwy ; une exposition prêtée par l'AMICAL, association pour la préservation de la mémoire industrielle.

Crédit photos pour l'exposition sur les grèves de 1905 : Véronique Gianpietro



Football : Challenge de la Municipalité

Le 15 août dernier a eu lieu la finale du Challenge de la Municipalité. Le club local a tenu son rang et a remporté le challenge. Une bien belle manière d'entamer la saison, en sachant que cette année, le club souhaite jouer les premiers rôles.



Course Marcel Kiefer : le premier vainqueur



Visite d'un « cent bornard » à Hussigny-Godbrange avant la 42ème édition de la course Marcel Kiefer.

Bernard ROSETTI : cent bornard (coureur de 100 km sur route), originaire de Crusnes, est venu récemment rendre visite à ses anciens amis de course à pied, Jean-Jacques Mignosi et Claude Mémé et replonger dans les souvenirs des années 80.

1983 : Première course à pied à Hussigny-Godbrange organisée par un futur cent bornard, Claude Mémé, membre du tout jeune Office Municipal des Sports de la localité.

A cette époque, cette course sur route se déroulait sur 26 km en passant dans les villages environnants. Bernard Rosetti en fut le premier vainqueur en 1h 44'22'', suivi de notre ami Jean-Jacques Mignosi.

En 1984, le premier 52 km de Lorraine vit le jour à Hussigny-Godbrange sous l'impulsion de Claude et son équipe de bénévoles. La rémoise Marie-France Vassogne prit la 6ème place en compagnie de Claude en 3h55'55''.

Ensuite notre ami Bernard Rosetti, jusqu'à son départ dans le sud de la France, participa à de nombreuses éditions et remporta de belles victoires.

Merci à lui et à tous ces anciens de nous avoir donné le virus de la course à pied et le CAPHG (Club des Coureurs à Pied de Hussigny-Godbrange) en est un bel exemple.

Palmarès de Bernard

(quelques victoires parmi d'autres) :

3 fois vainqueur des 100 km de Migennes et 2 fois à l'étang de Berre, championnat de France en 1989, 7ème au championnat du monde par équipe à Torhout en Belgique en 1987 avec l'équipe de France.

En 1985, interrompant une série de victoires de Jean-Marc Bellocq, l'incontestable roi des 100 km, à Millau, Bernard Rosetti franchit la ligne en vainqueur avec Bruno Scelsi, en 7 h 08 et il finira quatre fois second en moins de 7 h.

Dossard 784 : Bernard ROSETTI

Dossard 510 : Bruno SCEL SI

Record de Millau, à ce jour jamais battu, 6h28' en 1990 par Jean-Marc BELLOCQ.



Claude Mémé, Bernard Rosetti et Jean-Louis Perin

Travaux : un nouvel éclairage à la salle des sports

La fermeture estivale de la salle des sports a été mise à profit pour changer l'éclairage de la grande salle : un éclairage LED est désormais en place, apportant plus de confort et d'efficacité aux utilisateurs. Une opération de 11 880 € assurée par l'entreprise PBI.



Associations : nouvelles présidences à l'amicale de danse et au club de judo



Mme Séverine Malbot a remplacé Mme Carmen Fabbri comme présidente de l'Amicale de danse.

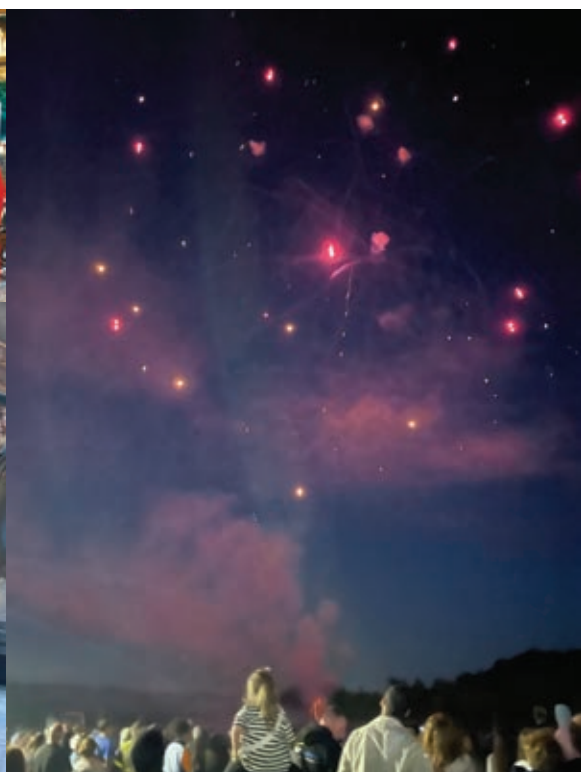
M. Grégory Bouvier prend la suite de M. Ludovic Odin à la présidence du CAH, le club de judo. (à gauche sur la photo avec le comité du club)

Nous leur souhaitons pleine réussite et succès dans leurs nouvelles responsabilités.



Fête nationale

Beaucoup de monde au carreau de la mine lors des festivités organisée le 13 juillet. Merci aux associations, Aurore Basket, Boxe, Judo et Chasseurs qui ont assuré la tenue des stands buvette et restauration.



27 juin :
les élus à l'honneur

FORTE AFFLUENCE À LA SALLE DES FÊTES LOUIS ARAGON LE 27 JUIN DERNIER : ÉLUS, PERSONNEL COMMUNAL, REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, FAMILLE ET AMIS ÉTAIENT RÉUNIS POUR METTRE À L'HONNEUR LES MÉDAILLÉS DU JOUR.

Ce sont en effet 7 élus qui se sont vu remettre par le premier Magistrat Laurent CARMELLE la Médaille d'Honneur communale pour leur engagement au long cours au service de la Commune et de sa population :

• Médaille d'argent pour 20 ans de mandat: **Carla MONTI**, Conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies



Médaille à Carla Monti



Médaille à Jean-Marie Piermantier



Sylvie Joly



Marc Manocchi



Jean-Luc Ruggieri



• Médaille de vermeil pour 30 ans de mandat : **Jean-Marie PIERMANTIER**, Premier Adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme ; **Sylvie JOLY**, Adjointe aux Affaires sociales ; **Marc MANOCCHI**, Adjoint délégué à l'environnement, à la sécurité et aux forêts ; **Jean-Luc RUGGIERI** et **Robert MORANDA**, Conseillers municipaux.



Robert Moranda

• Médaille d'or pour 35 ans de mandat: **Arlette MALANDRA**, Conseillère municipale.

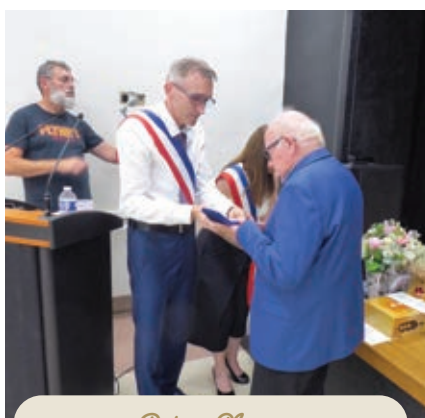


Arlette Malandra



Cette réception a été aussi l'occasion de remettre à un ancien élu la Médaille de la ville pour saluer ses 36 années de mandat : **Robert MARINI**, Conseiller municipal en 1959, Adjoint au Maire aux travaux en 1977 puis 1er Adjoint en 1983.

Enfin, ce fut au tour de **Laurent RIGHI**, d'être mis à l'honneur: lui a été décerné le titre de Maire Honoraire, fonction qu'il a exercée de 1989 à octobre 2024, après avoir été élu Conseiller municipal en 1977 et Adjoint en 1983.



Robert Marini



Laurent Righi, maire honoraire

L'occasion pour son successeur **Laurent CARMELLE** de retracer son parcours et les nombreuses réalisations de ses mandats mais aussi de saluer un itinéraire exceptionnel :

« Aujourd'hui, en te décernant ce titre de Maire Honoraire, c'est toute une ville qui te dit merci. Merci pour ton temps, merci pour les liens que tu as tissés, pour les générations que tu as inspirées. Merci d'avoir été un pilier de notre communauté. Ta trace restera dans les murs de cette mairie, dans les rues de nos quartiers, mais surtout dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de te croiser ».

10 septembre :

Commémoration du 81^{ème} anniversaire de la Libération de la Commune



Recrutement d'un nouveau policier



DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE, LA POLICE MUNICIPALE EST AU COMPLET !

En effet, **Mme Célia LIEBGOTT** a rejoint Samuel FISCHER, chef du service en poste depuis mars 2024 : les 2 postes de policiers municipaux créés par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Police Municipale de Hussigny/Longlaville sont donc pourvus.

Mme LIEBGOTT, Gardien-Brigadier, a obtenu en 2019 le concours de police municipale après avoir exercé comme ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) à Audun-le-Tiche. De 2020 à son arrivée dans notre Commune, elle a été en fonction à la police municipale d'Algrange puis de Koenigsmacker et de Basse-Ham.

Une expérience certaine et des compétences professionnelles qu'elle mettra désormais au service des hussingeois et des longlavillois.

La ville à 30km/heure

C'est désormais officiel ! Comme annoncé, la vitesse des véhicules est limitée dans toute la commune à 30 km/heure depuis le 1er octobre. Les panneaux ont été posés fin septembre aux entrées de ville et l'arrêté municipal entré en vigueur.

Désormais, les policiers municipaux pourront procéder à des contrôles de vitesse inopinés.

Un moyen de rappeler aux conducteurs pressés le respect des règles de sécurité routière pour une ville plus sûre.



Interventions de la police municipale : quelques chiffres d'activité



La volonté des élus, en créant une police municipale, était notamment de lutter contre des incivilités récurrentes, véritables « irritants » dans la Commune : dépôt illégaux de déchets, stationnement abusif, véhicules à l'abandon...

Depuis le début de 2025 jusqu'en septembre, l'activité de la police municipale a conduit aux interventions suivantes :

Infractions relevées : 66 infractions relevées dont 61 relatives aux stationnements et 5 en conduisant. A minima autant d'avertissements sans verbalisation.

Véhicules en stationnement abusif : 54 marquages de véhicules
Mises en fourrière : 9

Opérations tranquillité vacances : 24 dossiers ouverts pour 74 passages

Amendes administratives suite à des dépôts sauvages : 28
amendes administratives dont 8 dépôts de plaintes

Noces d'or et de diamant

10 couples ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour célébrer leurs noces d'or ou de diamant : familles et élus étaient donc réunis à la salle des fêtes Louis Aragon le 18 octobre dernier pour assister à cette cérémonie.

Ont fêté leurs 50 années de mariage les couples suivants :

M. et Mme HAMDY Mohammed et Ebraïba
M. et Mme JACQUES Jean et Elisabeth
M. et Mme MASSET Bernard et Marie-Christine
M. et Mme MONTI Maurice et Marie
M. et Mme TONELLO Marc et Clarisse
M. et Mme SIQUIER Serge et Yvonne

Et leurs 60 années de mariage :

M. et Mme BOURGON Guy et Josette
M. et Mme GROSSI Claude et Jocelyne
M. et Mme MALANDRA Serge et Arlette
M. et Mme MORDENTI Yves et Mireille.

Organisée par Carla MONTI, Conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies, cette toujours belle et émouvante réception s'est conclue par une remise d'un Emaux de Longwy à chaque couple jubilaire.



FORMATION "DÉFIBRILLATEUR"

La défibrillation peut permettre de sauver la vie d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire.

Dans le but de former et de familiariser le personnel de mairie à l'utilisation d'un défibrillateur d'urgence, une session de formation a été organisée le 14 octobre.



En bref

FÊTE DES RÉSIDENTS À L'EHPAD

Samedi 6 septembre, la directrice de l'EHPAD La Maison des cerisiers, Mme Constance RENIE a accueilli le Maire Laurent CARMELLE et l'Adjointe aux affaires sociales Sylvie JOLY qui sont venus saluer les résidents et leur famille réunis pour une journée festive et conviviale.



SOLIDARIBUS

Rappel : le Secours Populaire continue son action dans la Commune. Un mercredi par mois, il accueille dans sa permanence en mairie toutes les personnes pour répondre à leurs besoins (distribution alimentaire, aide aux vacances ; don de vêtements...).

HUSSIGNY
GODBRANGE

Les actions du Centre Communal d'Action Sociale



OCTOBRE ROSE

4 octobre, une marche pour rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à cet enjeu de santé publique. Tee-shirts et Tote Bag en vente à cette occasion pour récolter des dons en faveur de la lutte contre le cancer.



REPAS DES SENIORS

21 septembre, grande affluence et belle ambiance au repas organisé en direction des personnes âgées de plus de 65 ans avec près de 180 convives dont de nombreux résidents de l'EHPAD La Maison des cerisiers.



DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES POUR LES PLUS DE 60 ANS... LA COMMUNE ... ET PHOENIX

Si Hussigny-Godbrange s'honore de disposer de belles équipes en sports collectifs, la Commune compte aussi des sportives convaincues.

En 2018, Laurent RIGHI, Sylvie JOLY et les services de la Commune, ont facilité le démarrage d'une nouvelle activité pour des générations souvent peu concernées par l'activité sportive. Malgré l'interruption due au COVID, grâce à l'implication de Danièle WELTER durant trois années, et depuis 2021 d'Anita FOSSIER, deux éminentes coordinatrices, près de quarante dames pratiquent des Activités physiques chaque mardi matin de 9h30 à 11h30 à la salle des sports communale. Raphaël FERNANDEZ, Animateur de qualité de l'association PHOENIX, rallie les suffrages des deux groupes...

Amélioration des pratiques corporelles...bonheur de vivre des échanges en groupe...élongations et éclats de rire...
Mesdames vous êtes les bienvenues.



BONS DE FIN D'ANNÉE AUX PERSONNES ÂGÉES

Les 8 et 9 octobre, les membres du CCAS ont procédé à l'inscription pour l'allocation de bons de fin d'année offerts aux habitants de plus de 65 ans.

La distribution de ces bons d'achat aura lieu à la salle des fêtes Louis Aragon les mercredi 19 et jeudi 20 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



ATELIER SENIORS "GÉRER LES TENSIONS"

En partenariat avec le CCAS de Villerupt et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, un atelier "savoir gérer les tensions" est proposé aux personnes de plus de 60 ans.

Il se déroulera au Foyer des Anciens sur 3 séances les jeudis matin de 10h00 à 12h00 aux dates suivantes : les 6, 13 et 20 novembre 2025.

Inscriptions en mairie.



Concours des Maisons fleuries

Fin août, les élus de la commission environnement ont fait le tour de la localité pour noter et établir la liste des lauréats du Concours des Maisons Fleuries.

Et, le 10 octobre, tous les participants étaient conviés en mairie pour la traditionnelle remise des récompenses.

En préambule, Marc MANOCCHI, Adjoint au Maire délégué à l'environnement, en présence du Maire et de Conseillers municipaux les a félicités pour leur apport au cadre de vie et à l'environnement : "La Commune essaie autant que faire se peut d'agrémenter les jardins de la ville, la place et les lieux de passage le plus harmonieusement possible afin d'atteindre l'effet recherché dans l'aménagement urbain mais seules les équipes techniques ne suffisent pas à mettre la ville en beauté.

Votre contribution est indispensable pour conforter l'effort engagé et la poursuivre dans vos jardins, dans vos cours, vos fenêtres et sur vos balcons.

Toutes ces contributions individuelles s'additionnent pour rendre notre ville plus belle et plus attractive.

Sous des apparences que certains peuvent qualifier de futiles ou superficielles, fleurir est un acte utile, le fleurissement n'est pas seulement embellir mais c'est aussi accueillir, partager des conseils avec

vos voisins. Les fleurs sont vectrices de bien-être de chaleur et de convivialité. Fleurir c'est être optimiste, c'est apporter un rayon de soleil dans un monde parfois difficile et depuis quelques temps très anxiogène et le fait de jardiner permet de sortir de ce contexte.

Le concours des maisons fleuries est devenu un vecteur de sensibilisation aux enjeux environnementaux avec un accent particulier sur la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité et la gestion des déchets verts par le compostage."

LES GAGNANTS

CATEGORIE 1 : Balcons Fleuris

1er Mme PIERRET Carole

CATEGORIE 2 :

Façades Fleuries - sans jardinet

1er M. RICCIUTELLI René
2ème M. WAGNER Florianne et Jacques
3ème Mme FOSSIER Anita

CATEGORIE 3 :

Façades Fleuries - avec jardinet

1er M. CALTE Philippe
2ème Mme PIERRET Annie
3ème M. RONCONI Daniel

COUP DE CŒUR :

M. BOURGON Guy



Collecte des déchets : les changements à venir en 2026

Premier changement : à compter du 1er janvier 2026, mise en place de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères incitative)

Aujourd'hui, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est calculée sur la valeur locative foncière des habitations.

A partir de l'an prochain, la TEOMi sera composée de 2 parts : une part fixe – toujours calculée sur la valeur locative – et une part variable en fonction du nombre de levée du bac gris d'ordures ménagères (le nombre de levée du bac jaune de tri n'est pas facturé dans la part variable)

La grille tarifaire de la part variable n'a pas été établie à ce jour par la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy.

Rythme des collectes à compter de 2026 : toutes les semaines pour le bac gris – toutes les 2 semaines pour le bac jaune.

Objectifs de la TEOMi : inciter au tri pour jeter moins et facturer selon l'usage réel du service de collecte.

Biodéchets : installation de composteurs collectifs

Dans le cadre de l'incitation au tri, la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy va procéder à l'installation de composteurs collectifs dédiés à la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire. Au nombre de 6, ils seront répartis à différents endroits pour être au plus près des habitants : rue Carnot, rue Gambetta, rue de l'Hôpital, rue Loucheur, rue des Tilleuls et allée de la Fraternité. Leur entretien sera assuré par le Grand Longwy.

Cartons : un nouveau point d'apport volontaire

Pour renforcer le tri des cartons par apport volontaire, une borne de collecte a été implantée sur le parking de la rue Gambetta, à l'angle de la rue de la Douane.

Pour toutes questions sur les déchets : 0 800 105 300

(N° vert) ou ccal.collecte@grandlongwy.fr





Les actions du TNT

L'association du Territoire Naturel Transfrontalier regroupe les Communes de Differdange, Hussigny-Godbrange, Herserange, Haucourt-Moulaine et Saulnes avec pour objectifs de proposer des actions mettant en valeur leur patrimoine commun dans les domaines naturel, culturel, historique et socio-économique.

SENTIERS D'ÉTÉ : 3ÈME ÉDITION

Les marcheurs étaient de nouveau au rendez-vous du sentier d'été proposé à Hussigny-Godbrange le 8 juillet dernier : 112 participants ont parcouru et apprécié les 5 ou 10 kilomètres tracés dans la forêt communale.

À l'arrivée au complexe sportif, ils ont pu profiter du barbecue que l'Association Communale de Chasse Agréée leur proposait. Si les sentiers d'été ont dû être annulés dans les Communes de Herserange et Differdange, les membres du TNT ont l'intention de mettre sur pied une nouvelle édition en 2026.

ZONE FONCTIONNELLE : RÉUNION DE PRÉSENTATION



Le 16 octobre, la Municipalité a organisé en direction des associations locales une réunion de présentation de la nouvelle zone fonctionnelle (ZF) Chiers - Alzette.

Animée par Christelle

ADANT, responsable de la ZF, elle a permis d'informer les associations des opportunités financières offertes par ce dispositif. En effet, les projets de coopération transfrontaliers, portés par les Communes, les organismes privés ou les associations peuvent bénéficier d'un soutien financier qui peut atteindre 60 % de leur montant.

Une enveloppe budgétaire de 5,2 millions d'euros de crédits européens est réservée jusqu'en 2027 à la ZF Chiers - Alzette par le programme Interreg Grande Région.



Les projets doivent s'inscrire dans un des thèmes suivants : vie associative ; culture ; patrimoine ; tourisme ; environnement ; mobilité douce.

Pour tout savoir, un site : www.tnt-chiers-alzette.eu

NUMÉROS UTILES

Incendies - fuites de gaz - accidents - situations dangereuses	Pompiers	18
Atteintes aux biens et personnes - Secours aux personnes	Police Gendarmerie	17
Intervention médicale - détresse vitale - urgences médicales	SAMU	15
Témoin ou victime d'accident au sein de l'Union Européenne	Numéro d'urgence européen	112
Signalement atteintes aux mineurs	Enfance en danger	119
Signalement victime ou témoin de violences	Violences conjugales	3919
Signalement victime ou témoin de maltraitance	Maltraitance personnes âgées, handicapées	3977
Informations consommateurs, proches	Drogue info service	0.800.23.13.13
Médecine Pharmacie de Garde	SOS Médecin Pharmacie de Garde	3624 3234 Appels payants
Signalement victime ou tentative d'escroquerie	Info Escroqueries	0.805.805.817 17cyber.gouv.fr
Témoin ou victime d'une situation d'urgence par application	Urgence personnes sourdes et malentendantes	114

Actualité commerciale

Une nouvelle offre de restauration depuis début octobre : la rôtisserie- traiteur Olivier et Rémy est présente **tous les mardis de 15 h à 19 h30 à côté de la mairie** : poulets/pommes de terre rôtis et plats cuisinés au menu.



DATES À RETENIR

Novembre

- DIMANCHE 2 / SEMI MARATHON** / Salle des Sports / OMS
DIMANCHE 9 / BELOTE / Salle des Fêtes / Pétanque
MARDI 11 / CÉRÉMONIES DE L'ARMISTICE DE LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE / Municipalité
SAMEDI 15 / BLIND TEST / Salle des Fêtes / Les Jeunes Pousses
DIMANCHE 23 / SAINTE CÉCILE –REPAS– / Salle des Fêtes / Harmonie la Fraternelle
SAMEDI 29 / TRAIL / Salle des Sports / C.A.P.H.G
DIMANCHE 30 / APÉRO CONCERT / Salle des Fêtes / Municipalité

Décembre 2025

- VENDREDI 5 / MARCHÉ DE NOËL** / Salle des Fêtes / Ecole Jacques Prévert
 DIMANCHE 7 / GALA / Salle des Fêtes / Amicale de Danse
 LUNDI 8 ET MARDI 9 / SPECTACLES POUR LES ÉLÈVES -SAINT NICOLAS / Salle des Fêtes / Municipalité
 SAMEDI 20 / MARCHÉ DE NOËL / Salle des Fêtes / Ecole Jean de la Fontaine
 DIMANCHE 21 / MARCHÉ DE NOËL / Square Ronconi / Municipalité / CME
 MARDI 31 / RÉVEILLON DU NOUVEL AN / Salle des Fêtes / CSG

Janvier 2026

- JEUDI 15 / VŒUX DU MAIRE** / Salle des Fêtes / Municipalité
 DIMANCHE 18 / APÉRO CONCERT / Salle des Fêtes / Municipalité
 DIMANCHE 25 / LOTO / Salle des Fêtes / Boxe
 VENDREDI 30 / JOURNÉE DU GOÛT / Salle des Fêtes / Cigale et Fourmi
 SAMEDI 31 / CARNAVAL / Salle des Fêtes / Cigale et Fourmi

Mars 2026

- SAMEDI 7 / SAINT-PATRICK** / Place de l'église / CSG
 DIMANCHE 8 / CONCERT / Salle des fêtes / Harmonie municipale
 DIMANCHE 15 / ELECTIONS MUNICIPALES / Bureaux de vote / Mairie
 DIMANCHE 22 / ELECTIONS MUNICIPALES / Bureaux de vote / Mairie
 DIMANCHE 29 / BROCANTE / Salle des sports / Body Form



ELECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2026

Mise à jour de votre situation électorale pour l'année 2026.

Les 15 et 22 mars 2026 les électeurs français et de la communauté européenne seront convoqués pour les Elections Municipales, il faut donc mettre votre situation à jour :

- **soit en cas de changement de Commune** : nécessité d'une nouvelle inscription sur les listes électorales
- **soit en cas de changement d'adresse à l'intérieur de la Commune** (afin de recevoir votre carte d'électeur à la bonne adresse et de voter dans le bureau de vote correspondant)

VOS DÉMARCHES :

- **sur servicepublic.fr** pour les inscriptions et radiations
- **en mairie**, pour les changements d'adresse

Vous pouvez interroger votre situation électorale (ISE) sur servicepublic.fr avec votre numéro national (NNE) inscrit sur votre carte d'électeur.

La mairie reste à votre entière disposition pour vous orienter.

Nous vous rappelons qu'il est important d'être inscrit à la bonne adresse, la Commune devant maintenir une liste électorale exacte, complète et conforme à la réalité de la situation des électeurs.



ATTENTION CLÔTURE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE

LE 4 FÉVRIER 2026

Hommage aux mineurs : APPEL AUX FAMILLES

Dans le cadre de sa volonté de faire vivre la mémoire de notre Commune et de rendre hommage à celles et ceux qui ont façonné son histoire, la Municipalité souhaite mettre à l'honneur les anciens mineurs ayant travaillé dans les mines de Hussigny et de Godbrange ainsi que les femmes de mineurs disparus.

Ces hommes et ces femmes ont contribué, souvent dans l'ombre, à la richesse humaine, sociale et économique de notre territoire.

👉 Nous lançons donc un appel à toutes les familles concernées : si vous êtes vous-même ancien mineur, femme de mineur, ou membre d'une famille de mineurs, faites-vous connaître en mairie (03 82 44 40 16 ou mairiedehussigny@orange.fr)